

Une analyse de vulnérabilité des activités d'une PME\* pour garantir sa pérennité

Atalu, entreprise de conception, fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium positionnée sur la technicité et le produit haut de gamme fabriqué en France, réfléchit à sa pérennité. Cette réflexion s'est notamment traduite par le « bilan carbone » de son activité et la volonté d'objectiver ses préoccupations liées au climat futur : en effet, l'activité de pose est déjà affectée à minima 6 à 8 semaines par an (temps de travail et productivité réduits en été, impossibilité de réaliser l'étanchéité des menuiseries lors de températures de trop basses ou de se rendre sur les chantiers lors de certains épisodes neigeux en hiver).

### LES ÉTAPES

Un diagnostic de vulnérabilité climatique sur les activités de l'entreprise selon la méthodologie OCARA (voir zoom).

#### En 2020

La CCI\* Grand-Est, dans le cadre du programme INTERREG\* Clim'Ability, propose au dirigeant de tester cette méthodologie au

**OBJECTIF :**  
Évaluer la robustesse des activités face au changement climatique

*Ouvrant en toiture pour night cooling*

moment où il était en pleine réflexion sur l'évolution de son métier : il saisit cette opportunité !

**Entre mars et**

**octobre 2021**

Réalisation de l'analyse de vulnérabilité climatique des activités (usine de production et chantiers de pose), première étape de la démarche OCARA. Cela consistait à inventorier les enjeux critiques d'un point de vue fonctionnel, évaluer leur sensibilité aux aléas climatiques et analyser la capacité d'adaptation de l'entreprise. En pratique : le dirigeant a collecté les données et rempli, avec l'aide de la CCI, un questionnaire détaillé sur les enjeux critiques (« cela oblige à se poser des questions qu'on ne s'est jamais posé et à aller chercher de la donnée qu'on n'a pas ou qu'on ne traite pas habituellement »). Le bureau d'études a traité les données, produit le diagnostic et l'a présenté au dirigeant.

« En tant que dirigeant, je dois avoir une vision à 5-10 ans d'où j'emmène mon entreprise et si je n'intègre pas la dimension climat, je suis à côté de la plaque. »

### PROCHAINES ÉTAPES

Intégration de la robustesse au climat futur dans tous les projets. Par exemple, les réflexions sur l'extension du bâtiment de production se sont réorientées vers la réduction de sa vulnérabilité au fur et à mesure des opérations d'entretien ou d'investissements : profiter de travaux électriques pour mieux protéger le réseau contre les inondations, intégrer des ouvrants dans les verrières pour rafraîchir le bâtiment la nuit, interroger les conditions de fonctionnement du matériel en pleine canicule, choisir les plages de température de fonctionnement du matériel les plus élevées etc.

### LES COÛTS ET RESSOURCES

La forte mobilisation du dirigeant : pour une petite entreprise, la collecte de données est contraignante et très chronophage pour le dirigeant qui seul peut la faire. Le temps de collecte des données par le dirigeant et d'échanges avec la CCI et le bureau d'études est estimé à 10 jours.

### LES RÉSULTATS

La pérennité de l'entreprise engagée en cas d'inaction : le diagnostic montre que les événements climatiques extrêmes pourraient faire perdre 1 mois d'activité supplémentaire à l'entreprise. Malgré une certaine capacité d'adaptation de l'entre-

prise, cette augmentation des périodes d'inactivité (ou de baisse d'activité) pourrait devenir si importante qu'elle mettrait en péril sa pérennité.

#### Les 2 aléas climatiques sur lesquels il faut travailler :

- le risque inondation : à ce titre, la collecte de données a permis de réaliser que l'entreprise n'était pas couverte par son assurance contre le risque inondation alors qu'elle est située en zone PPRI\* ;

- le confort d'été pour les collaborateurs.

#### Les 3 processus les plus vulnérables pour l'entreprise :

- les équipements d'alimen-

tation électrique (intégrité et fonctionnement) ;

- le maintien des conditions de travail en extérieur ;
- les équipements de production mécaniques (intégrité et fonctionnement).

### LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- La prise de conscience par le dirigeant et les salariés (avec lesquels le diagnostic a été partagé) de la nécessité d'anticiper les risques climatiques dans le développement de l'activité.

- Le renforcement de la dynamique interne autour de l'environnement. ●

*Ouvrant en toiture pour night cooling*



**ADEME**



**AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**